

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois 12 fr.
Six mois 23
Un an 44

L'abonnement continue sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois 14 r.
Six mois 27
Un an 51

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 7 JUIN 1872

BOURSE DE PARIS

DU 7 JUIN

Table with 2 columns: Price and Value. 3 0/0 55 65, 4 1/2 78 50, 5 0/0 86 85

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral

M. BERGEROT

Membre du Conseil général

M. A. Bergerot, candidat du département du Nord, adresse la circulaire suivante aux électeurs :

Messieurs les électeurs,

Vous m'avez donné, le 7 janvier dernier, 81,688 suffrages. Cette marque éclatante de votre confiance m'impose, encore une fois, le grand devoir de mettre de côté mes goûts et mes intérêts les plus chers, pour acquiescer envers vous une dette de reconnaissance.

La situation du pays est restée la même, mes sentiments ne se sont modifiés en rien, et permettez-moi de replacer sous vos yeux la profession de foi que je vous ai adressée, dans cette circonstance grave, en sollicitant votre appui ; elle est encore l'expression fidèle de mes convictions :

« Electeurs,

« En acceptant la candidature, je ne veux qu'une chose : me mettre au service d'une grande cause, celle de la patrie de la société menacées.

Le parti radical dit qu'il est aujourd'hui le parti conservateur ; il ne pourra tromper personne, car nous avons sous les yeux les ruines qu'il vient de faire.

Non, le véritable parti conservateur, auquel j'appartiens, est celui qui a préservé d'un bouleversement général la France déjà si cruellement éprouvée par une guerre désastreuse, pour nos finances et pour nos jeunes soldats, laissés sans armes, sans habits et sans munitions.

« C'est lui qui a refusé de faire rentrer l'Assemblée dans Paris, pour ne par l'exposer de nouveau au joug violent et honteux d'une émeute.

« C'est lui qui veut le progrès, mais qui repousse des utopies aussi dangereuses au point de vue moral et religieux que pour nos intérêts matériels. C'est lui qui donne son concours efficace aux efforts du gouvernement de M. Thiers pour favoriser la reprise du travail dans nos manufactures et dans nos campagnes, en ralliant la tranquillité publique et en assurant l'ordre et la vraie liberté.

« C'est lui qui donnera à la France le temps de se recueillir et de se prononcer, avec réflexion, sur le gouvernement régulier et stable sous lequel elle veut vivre.

« Si vous me faites l'honneur de me nommer votre représentant, je suis fermement résolu à prendre place parmi les membres de cette majorité, qui a fait preuve d'un patriotisme si éclairé, et à me dévouer, avec elle, à la défense des grands intérêts de la France et de la société.

» A. BERGEROT,

» Membre du Conseil général, « Lille, le 21 mai 1872. »

Nous recevons et nous nous empressons de publier la lettre suivante :

Monsieur Henri Wattinne,

Vous me demandez quelle est mon opinion au sujet de l'impôt proposé sur les matières premières. Je vous déclare de la manière la plus formelle que j'aurais voté, sur cette question, contre cet impôt, avec la grande majorité de nos députés du Nord, et que je m'opposerais toujours, de toutes mes forces, à son établissement.

Recevez, monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

A. BERGEROT.

BULLETIN QUOTIDIEN

L'Assemblée nationale a repris, hier, la discussion de la loi militaire. M. Tarretre a répondu à M. Keller et a soutenu le service actif de cinq années. M. Trochu a parlé ensuite ; il est favorable à un service de trois années. M. Thiers assistait à la séance.

Dans une lettre qui nous était adressée dernièrement de Vienne, nous avons trouvé au sujet de la secte Néo-protestante des Vieux Catholiques, le détail intéressant que voici : « Les anciens catholiques se proposent d'adresser au gouvernement une pétition qu'ils font circuler et pour laquelle ils ont recollé quelques milliers de signatures.

« Dieu sait comment ! Cette pétition adjure le gouvernement de décider que les catholiques qui repoussent le dogme de l'infailibilité sont dans la vérité, qu'ils forment l'Église catholique légalement reconnue en Autriche, et qu'ils doivent être traités comme tels ; que, dès lors, ils ont le droit de régler eux-mêmes leurs questions d'organisation et de discipline intérieures : enfin qu'ils doivent être seuls en possession des établissements, fondations et sommes affectés à l'enseignement du culte et aux œuvres de charité. »

Cette dernière stipulation nous montre clairement où le bât blesse les vieux catholiques. Ce n'est pas tant le dogme qui les intéresse que les beaux yeux de la Cassette. — Il est curieux de voir combien le radicalisme religieux est souvent en communauté d'appétits matériels avec le radicalisme politique.

Les déclarations récentes de M. le ministre Stremayr au Reichsrath rendront nécessairement stérile cette tentative intéressée des vieux catholiques.

On se rappelle les hauts cris que M. de Bismarck a jetés lorsque le Pape a refusé d'agréer le cardinal de Hohenc-

lohe comme ambassadeur d'Allemagne près du St-Siège. Pareil fait ne s'était jamais vu ! prétendait le grand Prussien. — M. de Bismarck voudrait-il donc nous faire croire qu'il ne connaît pas son histoire diplomatique ?

Un de nos collaborateurs rappelait, il y a quelques jours, que le cardinal de Rochechouart s'était trouvé jadis dans le même cas que le cardinal de Hohenclohe : voici deux autres exemples cités dans une lettre adressée, le 22 mai, au Times. Nous les donnons avec les réflexions justes qui les accompagnent. « Tout prince ayant le droit de recevoir des ambassadeurs a également celui de refuser telle personne ou telle catégorie de personnes à son choix. Qui potest celle, potest et nolle. On a allégué que ce refus doit être motivé, mais mais celui qui refuse ne doit compte de ses motifs à personne, parce que nul ne peut, sans violer les droits d'un souverain, s'introduire de force dans ses Etats ou en sa présence. Il suffit de citer deux exemples : Le Parlement anglais a refusé de recevoir tout ambassadeur de Rome appartenant à l'ordre ecclésiastique, — c'est-à-dire tout ambassadeur d'un souverain ecclésiastique qui n'envoie jamais d'ambassadeurs laïques, — et la Russie a refusé d'agréer sir Stratford-Canning comme ambassadeur, parce que l'empereur était mécontent d'un discours prononcé par M. Canning à la Chambre des Communes. Ces deux refus, aussi peu fondés l'un que l'autre, ne soulevèrent aucune réclamation. »

Un de nos correspondants, dont les informations peuvent être regardées comme sûres, nous écrit ce qui suit au sujet du mouvement carliste :

« Lanouvelle de certaines déflections, habilement exploitée par nos adversaires, a amené quelques bandes à cesser les hostilités ; mais ces faits isolés sont circonscrits dans la seule province de Biscaye et ne peuvent, par conséquent, compromettre le résultat final. Partout ailleurs, le mouvement est en voie de recrudescence. »

« Nous avons le regret d'apprendre la mort du brave Uribarri. Sa blessure était légère et rien ne faisait prévoir le malheur qui est arrivé. » — A. R.

A Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix, Roubaix, 7 juin 1872.

Monsieur,

Dans son numéro du 7 juin, le Libéral du Nord adresse deux questions à notre honorable candidat, M. Bergerot.

« Les paris sont ouverts, ajoute-t-il, dans le langage qui lui est propre : M. Bergerot ne répondra pas. »

Le Libéral s'est trompé, car j'ai entre les mains la réponse de M. Bergerot.

Le candidat libéral — conservateur m'autorise à déclarer en son nom : « Qu'avec M. Thiers, qu'avec l'Assemblée, il reconnaît à la Chambre le pouvoir Constituant ;

« Qu'il cherchera, avec tous les membres de l'Assemblée, à constituer un gouvernement régulier et non provisoire, du choix de la majorité des Fran-

çais, quand le territoire de la France sera évacué par nos ennemis.

« A mon tour maintenant, Monsieur le Rédacteur, de demander au Libéral quand M. Deregnacourt répondra aux questions que je lui ai posées par la lettre insérée dans le Journal de Roubaix le 6 juin ?

« Voyons, un peu de courage ! Proclamez au grand jour, comme vous le faites dans vos clubs, votre foi républicaine, radicale et communarde, et que les électeurs soient juges entre vous et nous.

« Agréez, Monsieur le rédacteur, etc. « HENRI WATTINNE. »

La Politique méprisable et odieuse

Une lettre de M. Testelin

Nous venons de lire une lettre de M. Testelin à Delescluze. Nous aurions de la peine à faire les sentiments que souève dans notre âme cette lecture.

Le machiavélisme révolutionnaire y est élevé à sa plus haute puissance.

Que ces affronts viennent nous parler encore de ce qu'ils appellent les manœuvres d'Escobar.

Cette lettre que nous prions de lire avec attention est toute une révélation, venue à point pour faire tomber le bandeau des yeux des électeurs qu'on cherche à tromper et à circonvenir.

Il y a là d'abord une conspiration flagrante contre l'ordre établi, quelque chose d'analogue à ce que sous Louis-Philippe on qualifia de conspiration de quinze ans, cette trame sourde, mais continue, qui finit par renverser la restauration.

M. Testelin proclame que le parti extrême a seul la logique pour lui, et pourtant il concentre son action sur un parti modéré, sur un tiers parti.

Mais cette tactique est une comédie qui mène droit au gachis... et puis le gachis ouvre la porte aux partis extrêmes qu'on n'a paru abandonner un instant que pour les mieux servir.

Cette tactique invoque l'histoire à son aide, et s'appuie de l'exemple de tous les comédiens politiques.

L'hypocrisie a honte de ses propres agissements et de la fourberie qui les inspire ; il le confie à son compère Delescluze, en lui disant que naturellement il n'a pas exposé les théories qu'il lui donne à lui tout crûment.

M. Testelin, familier avec ces expressions pleines de mépris qui prodiguent l'injure, traite les électeurs d'une façon qu'il est bien bon de leur rappeler : la masse des électeurs est essentiellement ignorante, bête et absurde.

Voilà comment un partisan de la démocratie traite le peuple ! ignorant, bête et absurde...

Et ces courtisans populaires menteurs parlent de la souveraineté du peuple ; ils l'invoquent, et du même coup ils la couvrent de honte, en immolant alors à leurs caprices les imprudents qui se sont livrés à eux et dont ils deviennent les grands-maitres absolus.

Quoi de plus insultant que ce dédain, que ces injures grossières prodiguées à la masse électorale ! — M. Testelin a le cœur sur la main, mais un cœur plein de haine et de fiel.

Ce précieux exemple donne la mesure de ce qu'il faut croire des flatteries adressées au parti conservateur, pour obtenir ses voix et former cette machine de guerre qui rendra possibles plus tard les partis extrêmes, c'est à dire le tiers parti destiné à former le gachis.

Moderation, comme tactique, radicalisme comme but ! voilà ce que M. Testelin vient de nous apprendre sans le vouloir. (Ralliement.)

Le Journal de Roubaix a déjà reproduit la lettre de M. Testelin, mais nous croyons utile d'en citer, de nouveau, le principal passage. Voici ce qu'écrivait M. Testelin à son ami Delescluze, en 1868 :

« L'Union libérale ! quoi ! voulez-vous la combattre ! Mais je l'appelle de tous mes vœux, je la chauffe, je la fomenté autant que me le permettent mes faibles moyens.

« Toute l'histoire moderne démontre que tant qu'il n'y a que des partis extrêmes, les gouvernements qu'ils attaquent ont peu à redouter. Il n'en est plus de même lorsque surviennent les tiers-partis qui tentent toujours de concilier l'eau et le feu et marchent droit au gachis. De nos jours, LA MASSE DES ÉLECTEURS EST ESSENTIELLEMENT IGNORANTE, BÊTE ET ABSURDE. Or, comme à son point de vue, le gouvernement est dans la logique et que l'opposition extrême et logique même, la masse ne peut manquer d'aller au tiers-parti. Or, comme ceux-ci ont toute l'impudence que donne l'illuminisme, ils finissent par se fâcher de ne pouvoir arriver à rien. C'est le moment pour le parti extrême d'entrer en scène et d'effectuer la révolution préparée par les autres. »

Electeurs, puisque M. Testelin vous déclare bêtes, ignorants et absurdes, prouvez-lui que vous avez de l'esprit en repoussant son candidat.

Du reste, il mérite désormais un baptême que vous ne manquerez pas de lui infliger : le député du gachis.

Nous recevons la lettre suivante qui nous paraît pleine de sens pratique et nous nous faisons un grand plaisir de reproduire :

« 2 juin 1872.

« Monsieur le rédacteur de l'Emancipateur. « En lisant dans votre numéro du 29 mai 1872, la proposition faite au Conseil général par M. Deregnacourt, j'avais reconnu, comme vous, chez le candidat républicain ou radical, une complète ignorance des intérêts agricoles.

« La lettre qu'il vous a écrite, le procès-verbal de la séance du Conseil général du 5 mai 1872, confirment mon opinion.

« Il faut, dit M. Deregnacourt, que la caisse municipale intervienne dans le paiement de l'indemnité à payer aux propriétaires des animaux abattus. La caisse municipale se trouvant alors exposée à une perte, les municipaux seraient intéressés à assurer l'observation rigoureuse des règlements administratifs. »

« Comment ! M. Deregnacourt ignore-t-il à ce point ce qu'il y a d'élémentaire dans l'invasion du typhus ? Lorsque l'épidémie s'est abattue sur une commune, la science ne peut en arrêter les progrès ; c'est en vain qu'on emploie les fumigations, qu'on répand